

## Anthropologie et Sociétés



Jean-Marie THERRIEN, Parole et pouvoir. Figure du chef amérindien en Nouvelle-France, Montréal, L'Hexagone, Coll. Positions anthropologiques, 1986, 325 p., bibliogr., ill.

Richard Dominique

Autochtones et pouvoirs  
Volume 16, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015238ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/015238ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)  
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dominique, R. (1992). Compte rendu de [Jean-Marie THERRIEN, Parole et pouvoir. Figure du chef amérindien en Nouvelle-France, Montréal, L'Hexagone, Coll. Positions anthropologiques, 1986, 325 p., bibliogr., ill.] *Anthropologie et Sociétés*, 16 (3), 128–130. <https://doi.org/10.7202/015238ar>

D'autres intervenants se sont quand même penchés sur la façon dont les pouvoirs pourraient être redistribués. Ainsi, après avoir constaté que les gouvernements fédéral et provinciaux détiennent tous les pouvoirs et que les Indiens en sont dépourvus, le négociateur en chef de la revendication territoriale des Indiens du Yukon examine plusieurs mécanismes et options de partage du pouvoir dont : les ententes territoriales, le recours aux tribunaux, la reconnaissance de certains pouvoirs législatifs et les ententes financières. Pour sa part, Daniel Bellegarde de la Saskatchewan voit dans le renforcement des traités existants un mécanisme permettant aux Indiens signataires de reprendre en main tous les pouvoirs nécessaires pour maintenir la stabilité sociale et politique dont ils disposaient avant l'arrivée des Blancs (p. 70). Il dénonce ainsi vigoureusement les tentatives du gouvernement canadien de municipaliser les terres et communautés autochtones et d'en confier le contrôle aux provinces (p. 74).

Un autre leader indien, George DaPont, perçoit l'amendement constitutionnel comme le meilleur moyen pour les Premières Nations de renforcer leurs pouvoirs gouvernementaux (p. 90). Pour un autre participant, le libéralisme et les promotions des droits individuels au Canada peuvent aller à l'encontre des droits collectifs des autochtones. Les dernières paroles d'intervenants appartiennent à Richard Siméon, politologue de l'Université de Toronto, qui déclare qu'« en dépit des craintes de complications pour notre système fédéral avec la création d'un « troisième ordre de gouvernement », l'autonomie gouvernementale autochtone est fondamentalement compatible avec les grandes valeurs de la communauté et la démocratie » (p. 107).

Les parties trois et quatre du volume traitent de la mise en œuvre (« implementation ») de l'autonomie gouvernementale et des étapes à suivre (« road to self-determination »). La partie suivante rassemble sept textes de référence (« background papers ») préparés par des universitaires et juristes. Toutefois, la conclusion de la conférence se retrouve avant la fin du volume, en quatrième partie, dans l'allocation de clôture prononcée par George Erasmus alors chef national de l'Assemblée des Premières Nations. Il y déclare que la plus grande force des autochtones réside dans leurs institutions traditionnelles qui favorisent la responsabilité. En s'appuyant sur les formes traditionnelles de gouvernement, les autochtones doivent créer de nouvelles constitutions et institutions répondant aux besoins du futur. Ces modèles doivent être institués le plus rapidement possible. Les Premières Nations doivent démontrer leur pouvoir et pratiquer ce dont ils discutent depuis si longtemps (p. 178).

Donc, faute d'une entente négociée qu'ils ont eux-mêmes rejetée, les autochtones du Canada doivent maintenant recourir à d'autres stratégies pour accroître leur pouvoir, dont celles de prendre davantage de responsabilités et d'affirmer leur contrôle sur certains domaines de juridiction qui les concernent de plus près.

*Paul Charest  
Département d'anthropologie,  
Université Laval*

---

**Jean-Marie THERRIEN, *Parole et pouvoir. Figure du chef amérindien en Nouvelle-France*, Montréal, L'Hexagone, Coll. Positions anthropologiques, 1986, 325 p., bibliogr., ill.**

En voulant reconstituer la figure du chef amérindien en Nouvelle-France, Jean-Marie Therrien cherche à renouer avec la tradition des philosophes explorateurs. À l'instar de

Montaigne, Rousseau, Montesquieu et Diderot, il porte une attention particulière aux sources premières, évitant de leur imposer un traitement qui risque de les défigurer et de fausser leur interprétation. Ainsi, il souhaite éveiller les « épris de certitude et de principes, (qui) n'aiment pas l'inconfort intellectuel que produisent les voyages sur leur entendement, le leur ou celui des autres. »

Mais le voyage de Therrien a cours parmi des documents du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, plus particulièrement à travers les *Relations des jésuites* et des récits des voyageurs. Tout au long de son périple dans le passé, il cherche « les faits pertinents permettant de mettre à jour les processus sociaux et politiques qui fondent le prestige du chef amérindien. »

Tout comme les premiers explorateurs qui sont venus en Amérique, l'auteur tente d'embrasser le continent dans son ensemble. Au début de son ouvrage, il brosse un vaste tableau des premières perceptions européennes sur la politique amérindienne pour ensuite les répartir en deux grandes tendances. Pour plusieurs chroniqueurs de cette époque, les sociétés amérindiennes étaient des chefferies sans pouvoir parmi lesquelles les dirigeants ne pouvaient pas exercer de coercition et obtenir le consentement des sujets. Cette interprétation permit à certains de justifier la colonisation parce que l'ordre et le bon gouvernement devaient être établis. Pour d'autres, les sociétés amérindiennes représentaient la preuve vivante qu'une autre forme d'organisation politique, différente de la monarchie, était réalisable.

L'auteur se concentre sur le Nord-Est de l'Amérique du Nord, ensuite plus exactement en Iroquoisie et en Huronie. La définition du chef *idéal* demeure sa principale préoccupation. Dans un premier temps il examine le rôle de ce dernier dans la société iroquoise, prenant soin de le situer sur l'échiquier social de sa communauté. Les modalités de l'exercice du pouvoir, le partage des tâches et les mécanismes de contrepois empêchant la prise de contrôle par un seul individu sont systématiquement décrits.

En second lieu, l'auteur porte une attention particulière au pouvoir de la parole. Dans la société iroquoise, c'est essentiellement par le discours qu'un chef réussit à maintenir la cohésion sociale. Rappeler les origines, interpréter les événements, négocier les solutions et conflits, présider des cérémonies, entreprendre des pourparlers avec des nations voisines sont autant de moments pendant lesquels la parole et le pouvoir sont intimement liés.

Cependant, au fil des siècles, le jeu des alliances avec les nouveaux arrivants européens a modifié et transformé la chefferie. Les chefs ont dû réinterpréter les événements afin de donner une signification aux changements en cours, tout en demeurant cohérents avec la tradition. Par ailleurs, la traite des fourrures a permis à certains d'entre eux d'accumuler des richesses et de retirer plus de prestige qu'à l'accoutumée auprès de leurs concitoyens et concitoyennes. Ces inégalités ayant donné lieu à des dissidences, des communautés iroquoises se subdivisèrent, entre autres, sur la base de leurs intérêts économiques et religieux. Cette situation rendit de plus en plus difficile la tâche du chef qui devait dorénavant freiner les nombreuses manifestations d'insatisfaction, telle la conspiration pour tuer les jésuites, perçus par plusieurs comme la source des épidémies. Les chefs étaient conscients que de tels gestes seraient susceptibles de briser des alliances économiques et militaires fort importantes, exposant leurs communautés à la guerre et à l'extermination.

Jean-Marie Therrien a su répertorier, à travers les *Relations des jésuites* et les récits de voyage, les passages significatifs se rapportant à la chefferie amérindienne, plus particulièrement chez les Hurons. Toutefois, en voulant constituer son ethnologie, il a quelquefois manqué de recul face à ses sources étalées sur différents siècles. Par exemple, les observations de Lafiteau, du XVIII<sup>e</sup> siècle, jettent sûrement un éclairage sur les écrits des jésuites mais ne peuvent compléter leurs descriptions du XVII<sup>e</sup> siècle. Comme toute société humaine, la société iroquoise peut changer ses institutions au cours des temps et sa capacité d'adaptation doit être traduite.

Bien qu'il ait voulu renouer avec la tradition du philosophe explorateur, l'auteur n'a pas su tirer profit de l'expérience de ses prédécesseurs dans ce domaine. Montaigne, Rousseau ou Diderot auraient probablement apprécié disposer d'écrits ethnographiques pour étayer leurs écrits philosophiques. Jean-Marie Therrien fait peu usage des ouvrages spécialisés en anthropologie et en études iroquoiennes. Cette lacune se reflète surtout dans la distribution et la localisation des groupes amérindiens en Nouvelle-France, l'emploi peu approprié du vocabulaire spécialisé (ex. algonquin plutôt qu'algonquien, iroquois plutôt qu'iroquoien) et l'utilisation de traits culturels d'autres ethnies amérindiennes et d'époques différentes pour compléter son portrait *idéal* du chef amérindien.

Par contre, *Parole et pouvoir* apporte un souffle de fraîcheur parce qu'il ramène le lecteur aux sources premières et qu'il constitue l'un des rares ouvrages de langue française sur l'organisation politique iroquoise en Nouvelle-France.

Richard Dominique  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
Québec

---

**Diana NEMIROFF, Robert HOULE et Charlotte TOWNSEND-GAULT :**  
*Terre, esprit, pouvoir. Les premières nations au Musée des beaux-arts du Canada*, Ottawa, Musée des beaux-arts, 1992, 232 p., photos coul. et n/b.

Ce volume est le catalogue de la première exposition du Musée des beaux-arts du Canada consacrée à l'art autochtone contemporain et présentée du 25 septembre au 25 novembre 1992. On y présente les œuvres de 18 artistes, 12 hommes et 6 femmes, dont la majorité (12) sont originaires du Canada et les autres des États-Unis, à l'exception de Domingo Cisneros, bien connu au Québec, qui est d'origine mexicaine. La plupart sont dans la quarantaine. Ils pratiquent la sculpture (sept), la peinture (six), le cinéma (deux), la performance (trois), décorent des couvertures ou font de l'art conceptuel. La majorité des sculpteurs réalisent également des installations et plusieurs exposants pratiquent au moins une autre forme d'art tels la joaillerie, le tissage, l'art mural, etc.

Parmi les trois thèmes de l'exposition, celui de la *terre* ressort nettement dans les œuvres et les textes décrivant brièvement l'œuvre et la vision de chaque artiste. La terre est représentée globalement par la nature et ses ressources et en particulier par les matériaux utilisés dans les installations et les sculptures : bois, os, andouillers, cornes, fourrures, cuir, écorces, plumes, coquillages. L'installation de Cisneros est un bel exemple du recours à ces divers éléments pour signifier le rapport à la terre, à la nature. L'œuvre la plus marquante sur ce thème, intitulée *Paroles adressées à la Mère*, est un mégaphone de deux mètres de diamètre fabriqué par Rebecca Belmore et qui a été utilisé lors d'une performance réunissant 13 porte-parole autochtones à Banff, dans les Montagnes Rocheuses, le 27 juillet 1991. C'est d'ailleurs une photo d'un participant avec cet instrument qui a été choisie pour habiller la reliure du volume.

Les thèmes de l'*esprit* et du *pouvoir* apparaissent moins fréquemment ou peut-être de façon moins évidente pour un observateur non autochtone. Un seul des artistes a consacré une œuvre clairement identifiée au pouvoir : Alex Janvier, indien déné de l'Alberta, qui est aussi le seul à traiter explicitement les trois thèmes de l'exposition. Son tableau nommé *Enattsene (Son pouvoir intérieur)* représente un dieu indien au milieu de montagnes (p. 162).